



*L'information et les services,  
du handicap à l'autonomie*

## **L'AAH augmentera bien de 25% sur cinq ans**

*Publié le : 26/03/2008*

*Auteur(s) : Léon Denormandy*

*Résumé : En marge des déclarations du président Sarkozy, le ministre du Travail Xavier Bertrand a affirmé que l'augmentation de 25% de l'allocation adulte handicapé (AAH) sur cinq ans serait 'tenu'.*

Le ministre apporte trois arguments pour réaffirmer cet engagement :

- Le Président souhaite tenir, sans exception, les engagements pris lors de la campagne présidentielle. Ce serait bien la première fois qu'une personnalité politique respecte l'ensemble de ses promesses de campagne. Mais, pourquoi pas. Le ministre en fait une «question d'éthique».
- Ensuite, l'augmentation de 25% en 5 ans de l'AAH s'inscrit dans une logique de «pouvoir d'achat» et «d'efficacité». Le ministre affirmant que nombre de personnes handicapées l'attendent pour améliorer leur niveau de vie. Nous ne pouvons qu'approuver une telle logique et un tel constat. Le ministre en profite pour préciser que la revalorisation de l'AAH en 2008 (5%) représente un surcoût de 51 millions d'euros à la charge de l'Etat.

Xavier Bertrand a ensuite apporté des éléments de compléments sur l'idée du chef de l'Etat, concernant la mise à plat des conditions pour obtenir l'allocation adulte handicapé. Cette obtention devrait, à l'avenir privilégier l'accompagnement à l'emploi. Par exemple, le président Sarkozy souhaite la suppression des critères qui empêchent de bénéficier de l'AAH alors qu'on s'est engagé dans une démarche d'emploi. Derrière cette idée présidentielle, le ministre précise la logique de la réforme qui est de permettre à d'avantage de personnes d'être éligible à l'AAH mais surtout de privilégier le retour vers l'emploi.

Cela permettra, selon Xavier Bertrand "de garantir que l'accès à l'emploi se traduit toujours par une amélioration du revenu global des personnes handicapées, par un dispositif d'intéressement qui pourrait être simplifié et amélioré", de "mieux déterminer les personnes handicapées en capacité d'accéder à l'emploi pour les faire bénéficier d'un programme personnalisé d'accompagnement, et enfin de "mobiliser les employeurs autour d'un pacte national pour l'emploi des personnes handicapées".

Dans cet esprit, le ministre veut mettre en place des concertations sur plusieurs idées, comme par exemple:

- le soutien à la mise en accessibilité des locaux professionnels,
- l'aide au financement des travaux pour les entreprises qui s'engageraient dans le pacte,
- l'aide au recrutement dans les PME,
- l'aide à la formation professionnelle

Gageons que la manifestation du 29 mars prochain se tiendra, entre autre, dans un esprit de vigilance quant à la réalisation de toutes ces idées et promesses. Il était temps que les personnes handicapées et les familles concernées, manifestent leur "citoyenneté" à l'aune des promesses faites depuis des décennies.

Souhaitons aussi que la manifestation "ni pauvre, ni soumis" du 29 mars à Paris ne soit pas « récupérée » politiquement par ceux qui n'ont d'autres soucis que la reconquête du pouvoir. Elle y perdrait en force. D'ailleurs, il est malheureux qu'elle soit déjà "noyée" parmi d'autres manifestations. Son message risque d'en être altéré.

---

L'AAH augmentera bien de 25% sur cinq ans